

Déclaration liminaire à la CAPD du 18 juin 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Avant d'aborder les sujets à l'ordre du jour, le SE-Unsa aimerait revenir sur la situation de ces dernières semaines.

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, si les équipes ont tout mis en œuvre pour réussir la reprise de l'école depuis le 11 mai, ce n'est pas sans difficultés. **La communication ministérielle par voie de presse entraîne une mise sous pression constante des équipes pédagogiques et néglige complètement le principe de bienveillance.** En effet, il aurait été souhaitable de leur épargner la difficile tâche d'informer quand l'information n'existe pas encore, et d'organiser le retour en classe sur la base de protocoles, de foire aux questions ministérielles, de circulaires et d'autres mails institutionnels régulièrement contradictoires.

Il serait injuste et caricatural de dire que les réponses apportées depuis le mois de mars étaient faciles à apporter ou n'ont jamais été les bonnes. En revanche, il est juste et absolument nécessaire de dénoncer la méthode. **Nos collègues sont épuisés du manque de consignes claires et cohérentes sur lesquelles s'appuyer.**

Force est de constater que cette crise sanitaire n'est pas le seul sujet pour lequel le manque d'informations met en difficulté les personnels.

Si les opérations de mouvement ont certes été impactées par le contexte sanitaire, elles souffrent aussi du **lancement chaotique et des dysfonctionnements du nouveau serveur** qui perdurent, tout comme de la disparition du travail paritaire local. Chaque étape (ouverture et fermeture du serveur, barèmes récapitulatifs, annonce des résultats) a été marquée cette année encore par des retards peu, voire pas, expliqués par l'Administration. Ceci a créé des moments de stress et d'incertitudes pour un certain nombre de collègues. Il a été nécessaire de composer avec un serveur capricieux, une circulaire non concertée et immuable qui rend inévitable l'explication de texte et l'interprétation personnelle. Cela ne va pas bien sûr sans créer de l'incompréhension et de l'injustice pour certaines situations personnelles.

Le SE-Unsa a toujours été partie prenante dans le travail commun avec vos services au sujet du mouvement. Nous pensons qu'il a souvent abouti à une meilleure prise en compte des souhaits de mobilité des personnels tout en étant garant d'une équité nécessaire.

Malheureusement, la loi dite «de modernisation de la Fonction publique» en a décidé autrement. De moderne il n'y a que le mot. En effet, **le SE-Unsa considère que la suppression des compétences de la CAP est un vrai recul pour nos collègues**, pour le paritarisme de façon globale, et rien ne viendra ni remplacer ni atténuer cela.

L'impact sur les opérations de mouvement est un premier constat négatif et malheureusement celui sur les promotions n'a pas non plus tardé. Le report à la rentrée de la CAPD Hors classe nous laisse à penser que la gestion administrative qu'elle nécessite est trop lourde pour être portée cette fin d'année. Nous le regrettons et sommes réellement inquiets pour l'avenir du traitement des opérations de carrière des personnels. Lorsque le SE-Unsa demandait, l'an dernier, **une réelle déconnexion entre promotion et évaluations**, nous souhaitions que les avis "excellents" dépassent éventuellement le nombre de promus, ceux-ci pouvant ensuite être départagés selon les critères habituels (AGS, ancienneté dans l'échelon & âge). Pour le SE-Unsa, l'avis attribué à chaque collègue doit correspondre uniquement à l'évaluation de ses compétences pédagogiques indépendamment des règles de promotions. Or, si les avis "excellents" représentaient respectivement 30% et 29% des promouvables l'an dernier, leur nombre a fortement diminué lors de ces promotions. **Seuls 15% et**

16% des collègues promouvables se sont vus attribuer un avis excellent... Les collègues de classe normale évalués en 2018/2019 seraient-ils beaucoup moins méritants pédagogiquement que ceux de l'année précédente ?

Concernant les congés de formation professionnelle, le SE-Unsa ne peut que **regretter que chaque année, un faible pourcentage des demandes soit satisfait**. Bien que le nombre de départs prévus ne nous ait pas été communiqué en amont de cette CAPD, nous pensons qu'il ne dérogera pas à la règle...

Pour terminer, souhaitons que le **Ministère devienne lui aussi « apprenant »** au même titre que ce qu'il souhaite faire des vacances. Ainsi, il apprendrait de ce qu'il a dû affronter depuis trois mois, que la gestion des échéances à venir n'est pas forcément synonyme d'annonces sans concertations mais bien qu'il est nécessaire de revenir à l'essentiel : **travailler avec des personnels en confiance pour une organisation apaisée et efficace de la scolarisation de leurs élèves.**